

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 01 avril 2016

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 24/03/2016

L'an deux mille seize et le premier avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : 23

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 0

Votants: 23

Pour: 23

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Isabelle GIL, Martine GIL, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Jean-Noël BADENAS, Pierre BARDY, Michel SALLES

Représentés:

Présents non votants :

Excusés: Michaël ANDERS, Gérard BARO, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Gilbert LEPETITCORPS, Christophe MORGO, Alain MOULY, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Alain SICILIANO, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Habitat : Programme d'Intérêt Général

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a engagé un Programme d'Intérêt Général (PIG) sur son territoire, pour faire suite à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale au 1^{er} octobre 2012 pour une durée de 5 ans.

Cette réflexion s'inscrit dans l'optique de doter le Pays, d'un outil et de moyens d'interventions sur le parc de logements existants.

La Convention du Programme d'Intérêt Général (PIG) définit quatre thèmes à développer prioritairement sur le territoire :

- le traitement de la précarité énergétique,
- l'adaptation des logements,
- la lutte contre l'habitat indigne,
- le développement de l'offre locative.

1 – Les objectifs du Programme d'Intérêt Général ont été revus par avenant signé le 1^{er} octobre 2014.

Objectifs annuels 2016 :

	Objectifs annuels	Nouveaux objectifs annuels	Objectif à atteindre en fin de l'opération
Propriétaires bailleurs	16	38	179
LHI ou LTD	7	23	109
LD (Travaux d'Amélioration)	9	15	69
Rénovation thermique	0	18	72
Propriétaires occupants	50	200	951
LHI (Lutte contre l'habitat indigne)	4	6	27
LTD (Logements très dégradés)	3	5	21
Autonomie – Maintien à domicile	6	80	362
Energie - Fart	37	109	503

2 – L'animation du Programme d'Intérêt Général

Le suivi-animation du Programme d'Intérêt Général est réalisé en régie. Le coût du fonctionnement 2015 du service s'élève à 358 570 €, et se

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/04/2016
034-253403554-20160401-2016_01_04_12-DE

Dépenses		Recettes	
Frais de personnel	265 500	Etat Anah	87 500
Déplacements	22 000	Etat (AMO part variable*)	54 921
Frais de structure	22 000	Conseil départemental	104 468
Equipement informatique et logiciel	10 200		
Communication	38 870	Autofinancement	111 681
Montant global des dépenses	358 570	Montant total des recettes	358 570

* AMO est une part variable qui correspond à des frais de dossiers (418 €/dossier FART, 1 372 €/sortie d'insalubrité, 317 €/LTD LHI Autonomie)

En conclusion, Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur la validation du plan de financement du suivi-animation et de l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical de prononce favorablement sur la validation du plan de financement du suivi-animation et autorise le Président à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon, le 01 avril 2016.

Le Président,
Francis BOUTES

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/04/2016
034-253403554-20160401-2016_01_04_12-DE